

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	REISZ	Numéro	T10912
Adresse du site	1, rue Eugène Reisz	Hauteur	R+7 (26m)
Bailleur de l'immeuble	Social PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/08/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/03/2021
Historique et contexte	Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	3 et 5 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+2 et R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 2V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32.55 m		

Incidence visuelle

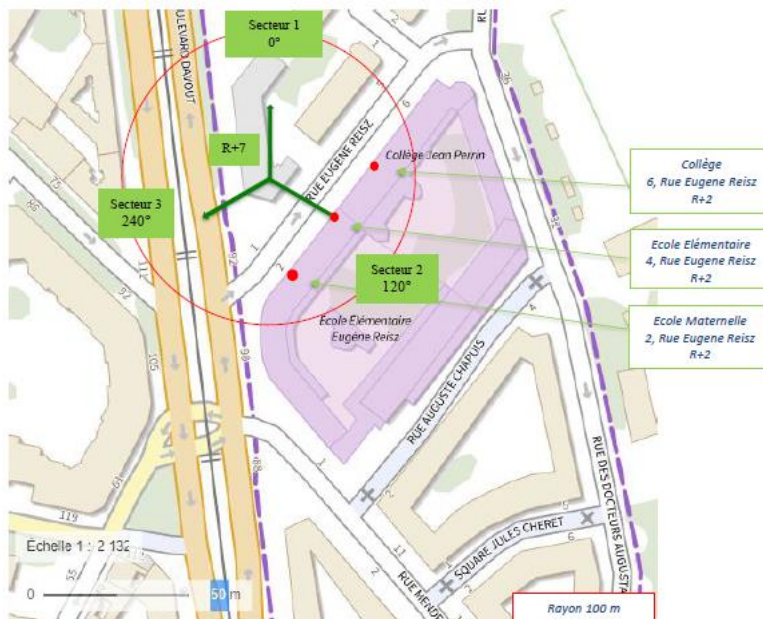
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en $\mu\text{V/m}$ *
Ecole Maternelle Eugene Reisz	2, Rue Eugene Reisz	R+2	Oui	25.50m	Inférieur à 1V/m
Collège Jean Perrin	6, Rue Eugene Reisz	R+2	Oui	27.70m	Inférieur à 1V/m
Ecole élémentaire	4, Rue Eugene Reisz	R+2	Oui	25.50m	Inférieur à 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Azimat	Adresse	Hauteur du Bâtiment
0°	Bd Davout 75020 PARIS	R+6
120°	4, Rue Eugene Reisz 75020 PARIS	R+2

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE EUGENEE REISZ 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

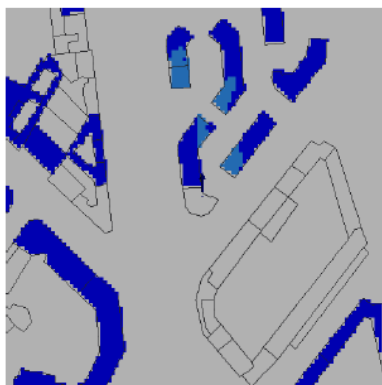
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE EUGENEE REISZ 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

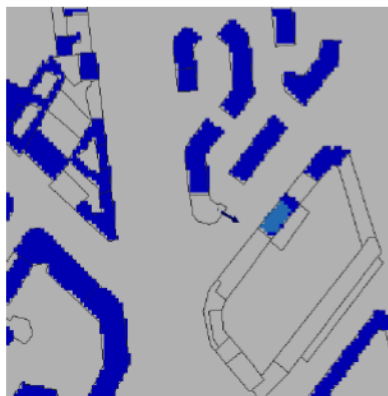
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



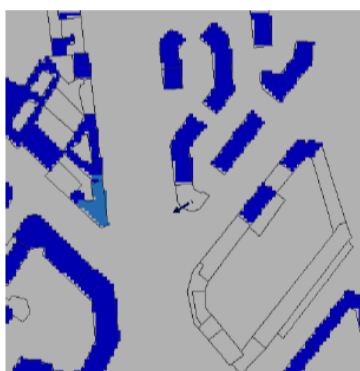
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

